



Atelier du Végétal

Une nouvelle façon de concevoir l'espace



Toits et terrasses végétalisées

Constructions bio-climatiques
Bâtiments collectifs et collectivités
Projets neufs ou rénovations

- ⇒ Agrément visuel
- ⇒ Economie d'énergie
- ⇒ Rafraîchissement naturel du bâtiment
- ⇒ Amélioration de la qualité de l'air...



Système extensif



Système semi-intensif



Système semi-intensif



Système intensif

Notre équipe, constituée de **professionnels de la conception et de l'aménagement paysager**, de **couvreurs de métier** et de **spécialistes de la conduite de travaux en hauteur**, saura vous conseiller dans **votre projet**.

Nous nous engageons à étudier la faisabilité technique de votre projet en considérant soigneusement les paramètres clés que sont la *structure porteuse du bâtiment*, sa *pente*, l'*étanchéité préalable*, et les *facteurs climatiques en terme d'ensoleillement de pluviométrie et de températures extrêmes*.

Domaines d'applications :

- **Terrasses et toitures** à pentes inférieures à 5%
- Toitures à **pentés faibles**, entre 5 et 30%
- **Tous supports** : bois et panneaux dérivés, dalles de béton, bac acier, plaques profilées.

Caractéristiques du procédé :

- Supports de culture **adaptés**, substrats **organiques** économiques en eau, systèmes **extensifs** à **semi-intensifs**
- **Rendu esthétique immédiat** par utilisation de plaques pré-cultivées de plusieurs variétés de sédums, ou de modules «prêt à poser» prévégétalisés en vivaces ou graminées.
- **Mise en place rapide** et sans structure lourde grâce à son faible poids, 20/45kg à sec à 30/95kg à saturation d'eau au m²
- Aménagement **sans préparation de surface** au sol
- Choix de **fournisseurs locaux** et **labellisés**
- **Contrat d'entretien** adapté pour la garantie d'un résultat toujours impeccable.

Avantages en termes de performances énergétiques, thermiques et phoniques :

- **Réduction très importante de la chaleur** totale rentrant en été dans un bâtiment à toiture végétalisée, permettant une économie sur les dépenses de climatisation et un rafraîchissement substantielle des locaux.
- **Réduction des chocs thermiques** sur les structures béton/métal

- **Réduction des pertes thermiques** l'hiver
- **Protection de la toiture**, soit une durée de vie doublée de l'étanchéité pour tous les types de toitures végétalisées
- **Filtration des bruits aériens** et d'impacts sur les bacs aciers, soit une réduction de 5 à 8 db des nuisances sonores
- **Entretien minimum**, pas de tonte et excellente résistance aux conditions climatiques extrêmes.

Avantages durables :

- **Développement de la nature en milieu urbain**, notamment dans le cadre d'une démarche HQE et THQE
- **Régulation de la température** par évapo-transpiration dans le cas d'une utilisation urbaine
- **Régulation des eaux pluviales** permettant une réduction des coûts de traitement et une récupération propre de celles-ci
- **Equilibre bioclimatique** du site
- **Augmentation de la valeur patrimoniale** du bâtiment végétalisé.

Contactez nous :

Atelier du Végétal - Architectures végétales
ZI de Périgny - Rue Andre Ampère - Bât F3 -17180 PERIGNY
www.atelierduvegetal.fr - contact@atelierduvegetal.fr
BriceRodriguez: Tél 05 46 41 83 61 - Fax 09 81 96 83 61
RCS La Rochelle 504 825 5976 - SIRET 504.825.597.00017 - APE 4399D

Contact région Sud-Ouest :
François Charraudeau • contact@kstructure.com
Mob : 06 12 60 20 72 - www.kstructure.com